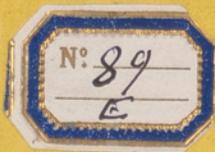


R. M. P. DE PL BOMB / 5



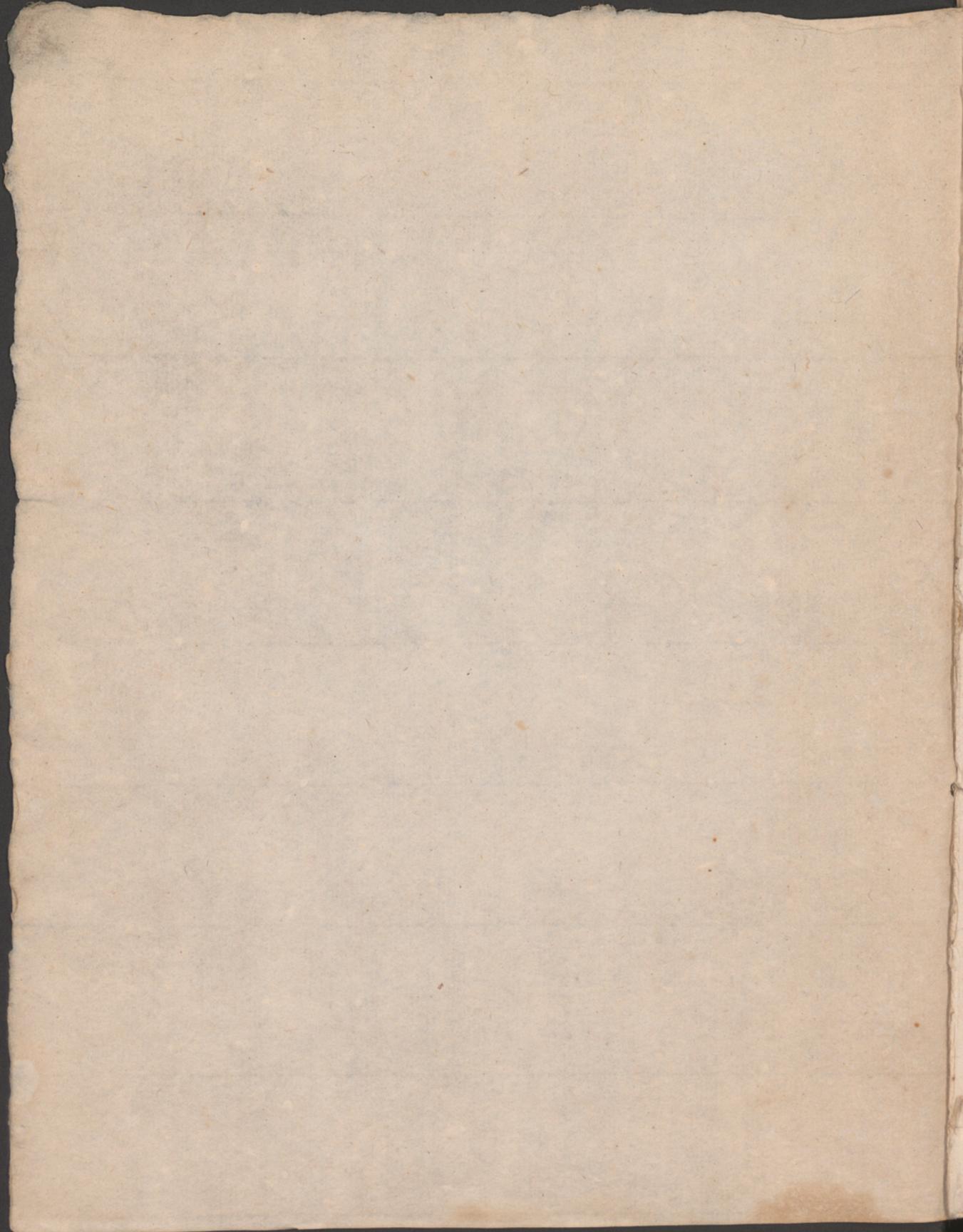
R. 6P DF PL BOMB / 5



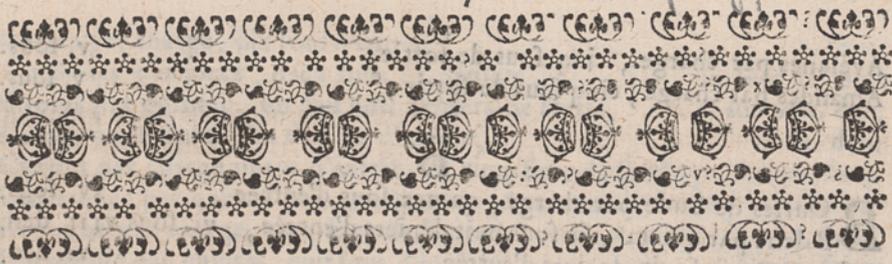
TARIF
DES DROITS
DE LA
COMMUTATION.

Par le Ministre de la Justice
et de l'Instruction Publique.

A Paris, chez M. le Ministre de la Justice
et de l'Instruction Publique, au Palais National,
à l'Administration des Contributions Directes,
le 10 Mars 1790.



Recop P/p/ BOM 615



TARIF DES DROITS DE LA COMMUTATION,

*A prendre par permission du Roy dans la ville de
Toulouse, tant sur le Vin que Marchandises,
ainsi que s'ensuit.*

A

- A** LUM, par quintal, un sol d'entrée & autant de sortie, 1. sou.
- Agric par charge, dix sous d'entrée, 8. sous.
- Armes de toute espece à vendre par charge, vingt sous d'entrée, 1. livre.
- Amidon par quintal, six sous huit deniers d'entrée, VI sous VIII. den.
- Azur par quintal, trois sols quatre deniers d'entrée, III. sous IV. den.
- Anis verd par quintal, trois sous quatre deniers d'entrée, III. sous IV. den.
- Antimoine par quintal, six sous huit deniers d'entrée, VI. sous VIII. den.
- Acier par charge, un sou d'entrée, 1. sou.
- Anisiez par charge, neant d'entrée; & de sortie par quintal, deux sous huit deniers, II. sous VIII. den.



Avelanes par charge , cinq sous de sortie ,	v. sous.
Amandes par charge , cinq sous de sortie ,	v. sous.

B

B ourfes de Lude par charge , quinze sous d'entrée ,	xv. sous.
Balene par quintal , six sous huit deniers d'entrée ,	vi. sous vii. den.
Besc par quintal , six deniers d'entrée ,	vi. den.
Blanc d'Espagne par quintal , six deniers d'entrée ,	vi. den.
Bresil par quintal , six deniers d'entrée , & autant de sortie ,	vi. den.
Bourre par charge , cinq sous d'entrée ,	v. sous.
Bonnets par charge , quinze sous d'entrée ,	xv. sous.
Blancheries à poil & sans poil , dix sous par charge d'entrée & autant de sortie ,	x. sous.
Barboudes par quintal , deux sous six deniers d'entrée ,	ii. sous vi. den.

C

C uivre par quintal , trois sous d'entrée ,	iii. sous.
Cuivre vieux par quintal , six deniers d'entrée ,	vi. den.
Cadis , Rases , Trenets , Burats & Baïetes Revêches de trois quintaux la charge pesant , payeront vingt sous d'entrée , & pour piece à l'équipolent ,	i. livre.
Canfre par quintal , trois sous quatre deniers d'entrée ,	iii. sous iv. den.
Coriande par quintal , six sous huit deniers d'entrée ,	vi. sous vii. den.
Cristal de Tartre par quintal , six sous huit den. d'entrée ,	vi. sous viii. d.
Cire par quintal , cinq sous d'entrée ,	v. sous.
Comin par quintal , trois sous quatre deniers d'entrée ,	iii. sous iv. den.
Confitures liquides & seches par charge , dix sous d'entrée ,	x. sous.
Cuir par charge , dix sous d'entrée , autant de sortie ,	x. sous.
Cendres gravelines par quintal , six sous huit deniers d'entrée	v. s. viii. d.
Cuir tanez par traque , venus par eau , cinq sous d'entrée ,	v. sous.
Chamvre par quintal , un sou d'entrée ,	i. sou.
Cordage par quintal , un sol d'entrée ,	i. sou.
Couètes par charge , cinq sous d'entrée ,	v. sous.
Couvertures de Montpellier & Saint Pons par charge , dix sous d'entrée ,	x. sous.
Chapeaux par charge , vingt sous d'entrée ,	i. livre.
Capes & Mandils de Bearn par charge , cinq sous d'entrée ,	v. sous.
Coton par charge , dix sous d'entrée ,	x. sous.
Couperos par quintal , six deniers d'entrée & autant de sortie	vi. den.
Un Cuir en poil & sans poil , dix deniers d'entrée & autant de sortie	x. d.
Cole par quintal , six deniers d'entrée ,	vi. den.
Callonade par quintal , cinq sous d'entrée ,	v. sous.
Canelle par quintal , huit sous d'entrée ,	viii. sous.

Cartes par charge, dix sous d'entrée ³	x. sous.
Cordelats par piece, deux sous six deniers,	11. sous vi. den.
Capres par quintal, un sou huit deniers de sortie,	1. sou viii. den.
Ceruse par quintal, six deniers d'entrée,	vi. den.
Citrons par charge neant d'entrée, & cinq sous de sortie,	v. sous.
Chair salée par quintal, un sou d'entrée, & autant de sortie,	1. sou.
Corinthe par charge, cinq sous de sortie,	v. sous.
Cochenille par quintal, huit sous d'entrée,	viii. sous.
Guir en poil, comme Moutons, Brebis, Agneaux & Chevres, par charge cinq sous d'entrée,	v. sous.
Campet par quintal, six deniers d'entrée, & autant de sortie,	vi. den.

D

D rap de Pagez par piece, un sou six deniers d'entrée,	1. sou vi. d.
Damas Cramoisi par piece, quatre livres d'entrée,	iv. liv.
Drap d'or & d'argent broché, pour livre poids de marc, payera quatre sous d'entrée,	iv. sous.
Drap de Rouën, Paris, Meaux, d'Orleans, Poitou, Bourges, Sarges de Florence & Beauvois, par charge, deux livres d'entrée,	11. livres.
Droguerie par charge, vingt sous d'entrée,	1. livre.
Dailles de Lombardie par charge, quinze sous d'entrée,	xv. sous.
Datlis par charge, cinq sous de sortie,	v. sous.
Dragées par charge, cinq sous de sortie,	v. sous.
Draps de Sourefe, Revel, Saint Pons, Valentine, Grenade, par charge, dix sous d'entrée, & par piece à l'équipolent;	x. sous.
Draperie d'Angleterre, d'Espagne, d'Italie, Flandres & Pais étrangers, par charge, deux livres d'entrée,	11. livres.
Draps, Estamets de Narbonne, Carcassonne, Limoux, & tous Cordelats, par charge vingt sous d'entrée,	1. livre.
Et par piece à l'équipolent.	

E

E nchoies par Barril, six deniers d'entrée,	vi. den.
Etain par quintal, trois sous d'entrée,	111. sous.
Eponge par quintal, six sous huit deniers d'entrée,	vi. sous viii. den.
Etoupes par charge, cinq sous d'entrée,	v. sous.
Escoubes par quintal, six deniers d'entrée,	vi. den.
Eau de la Reine d'Hongrie, & toutes autres liqueurs par quintal, six sous huit den. d'entrée,	vi. sous viii. den.
Eau de Vie par piece, huit sous d'entrée,	viii. sous.
Eguilletes de Lude par charge, quinze sous d'entrée,	xv. sous.

F IL de Fer par quintal, cinq sous d'entrée, v. sous.
 Fil de Cuivre par quintal, cinq sous d'entrée, v. sous.
 Fil de Chamvre & de Lin par quintal, un sou d'entrée, i. sou.
 Fer par charge, un sou d'entrée, i. sou.
 Fer oubrat par charge, cinq sous d'entrée, v. sous.
 Fruits par charge, dix sous d'entrée, x. sous.
 Fromage par quintal, un sol d'entrée, & autant de sortie, & par charge
 trois sous, i. sou.
 Fustet par quintal, six deniers d'entrée, & autant de sortie, vi. den.
 Feuilles de fer blanc par quintal, cinq sous d'entrée, v. sous.
 Fil d'Estam par charge, neant d'entrée, & deux sous huit deniers par quin-
 tal de sortie, ii. sous viii. den.
 Fignes par charge, cinq sous de sortie, v. sous.
 Fenoüil Marin par quintal, deux sous de sortie, ii. sous.

G Aude par quintal, six deniers d'entrée, & autant de sortie, vi. den.
 Graisse par quintal, un sou d'entrée, & autant de sortie, i. sou.
 Gingembre par quintal, huit sous d'entrée, viii. sous.
 Geroffle par quintal, huit sous d'entrée, viii. sous.
 Gousines par charge, dix sous d'entrée, x. sous.
 Gales par charge, dix sous d'entrée, x. sous.
 Ganterie par charge, quinze sous d'entrée, xv. sous.
 Graines quelles que ce soient par charge, six deniers d'entrée, vi. den.
 Grance par quintal, un sou d'entrée, & autant de sortie, i. sou.
 Gayac par quintal, six deniers d'entrée, vi. den.
 Graine de Paradis par quintal, huit sous d'entrée, viii. sous.

H Arangs blancs par barrique, un sou six deniers d'entrée, i. sou vi. den.
 Harangs Saurets par pipe, cinq sous d'entrée, v. sous.
 Huile d'Olive par quintal, neant d'entrée, & deux sous de sortie, ii. sous.
 Huile de Poisson par barrique, cinq sous d'entrée, v. sous.
 Huile de Poisson par quintal, un sou d'entrée & autant de sortie, i. sou.
 Huile de Noix, de Lin & de Cade par quintal, six deniers d'entrée, & au-
 tant de sortie, vi. den.

Huile de Terebentine par quintal, un sou d'entrée ; 1. sou.
Harangs Saurets par barrique ou barriquot, deux sous six deniers d'entrée,
& par barril, un sou trois deniers, 11. s. vi. den.

I

Indigue par quintal, six sous huit deniers d'entrée ; vi. s. viii. den.
Junquine par quintal, six deniers d'entrée, vi. den.

L

Laine par charge, neant d'entrée, & huit sous de sortie ; viii. sous.
Laine par quintal, deux sous huit deniers de sortie, ii. s. viii. den.
Limonces par charge, neant d'entrée, & cinq sous de sortie, v. sous.
Liege par quintal, six deniers d'entrée, vi. den.
Litarge par quintal, six deniers d'entrée, vi. den.

M

Metail par quintal, trois sous d'entrée ; iii. sous.
Moruë par pipot, cinq sous d'entrée, v. sous.
Muscade par quintal, huit sous d'entrée, viii. sous.
Miel par barrique, cinq sous d'entrée, v. sous.
Miel par quintal, un sou d'entrée, & neant de sortie, 1. sou.
Mules & Mulets par piece, un sou d'entrée, 1. sou.
Mercerie par charge, vingt sous d'entrée, 1. liv.
Mainaguette par quintal, huit sous d'entrée, viii. sous.
Malvoisie & Muscat par pipe, huit sous d'entrée, viii. sous.

O

Oranges par charge, neant d'entrée, & cinq sous de sortie, v. sous.
Olives par quintal, un sou huit deniers d'entrée, 1. s. viii. den.
Orseille par barril, dix sous d'entrée, x. sous.

P

Pelleteries de toutes fortes ; comme Chevreux & Agneaux, par charge, dix sous de sortie, x. sous.
Pastel par balle de quatre cabas, un sou de sortie, 1. sou.

Plume par charge, quatre sous six deniers de sortie, & par quintal, un
 sou six deniers, iv. sous vi. den.
 Plomb par quintal, un sou d'entrée, i. sou.
 Poivre par quintal, huit sous d'entrée, viii. sous.
 Poix ou Pegue par quintal, un sou d'entrée, i. sou.
 Pane de Velours, autre Velours, Satin, Tafetas & Damas cramoisi, paye-
 ra d'entrée par piece quatre livres, iv. liv.
 Pignons par charge; cinq sous de sortie, v. sous.
 Pourfine par barrique ou bartiquot, deux l. six den. d'entrée, ii. l. vi. d.
 Peignes esclapes par charge, neant d'entrée, & un sou de sortie, i. sou.
 Padenes par quintal, deux sous six deniers d'entrée, ii. l. vi. den.
 Prunes par charge, cinq sous de sortie, v. sous.
 Peaux de Blancherie en poil & sans poil par charge, dix sous d'entrée, x. s.
 Parchemin par charge, cinq sous d'entrée, v. sous.
 Papier cassat par charge, deux sous six deniers d'entrée, ii. l. vi. den.
 Papier de trasse par charge, deux sous six deniers d'entrée, ii. l. vi. den.
 Papier blanc par charge, cinq sous d'entrée, v. sous.
 Peaux de Mouton en laine, par douzaine, cinq deniers d'entrée, & étant
 prêtes, un sou de sortie, v. den.
 Pots de fer par quintal, deux sous six deniers d'entrée, ii. l. vi. den.
 Poil de Chameau par charge, cinq sous d'entrée, v. sous.
 Pipes à fumer par caisse, dix sous d'entrée, x. sous.

Q

Quinquallerie par charge, vingt sous d'entrée, i. liv.

R

Roufete par quintal, trois sous d'entrée, iii. sous.
Roudou par quintal, six deniers d'entrée, & autant de sortie, vi. den.
 Raisins par charge, cinq sous de sortie, v. sous.
 Ris par quintal, deux deniers d'entrée, ii. den.
 Roufine par quintal, un sou d'entrée, i. sou.
 Reglisse par quintal, six sous huit deniers d'entrée, & par charge, vingt
 sous d'entrée, vi. l. viii. den.

S

Suif par quintal, neant d'entrée, & cinq sous de sortie, avec connoissan-
 ce de cause, v. sous.

Sardes par barrique , deux sous six deniers d'entrée , 11. s. vi. den.
 Saumon par barrique ou barriquot, deux sous six deniers d'entrée, 11. s. vi. d.
 Sucre par quintal , cinq sous d'entrée , v. sous.
 Salicor par quintal , six deniers d'entrée , & autant de sortie , vi. den.
 Safran par charge , six livres dix sous d'entrée , qui sont cinq deniers pour
 livre , vi. liv. x. sous.
 Celui qui ne fera que passer , payera deux livres , 11. livres.
 Savons de toutes sortes par charge , deux sous d'entrée , 11. sous.
 Sarges de Florence, Beauvois & autres par charge, deux liv. d'entrée, 11. liv.
 Sargues payeront un sou huit deniers par piece d'entrée , tirant vingt
 canes , 1. s. viii. den.
 Soyes cruës & filées par charge , deux livres d'entrée , 11. liv.
 Et pour livre de toutes soyes prêtes , un sou d'entrée , 1. sou.
 Souffre par quintal , six deniers d'entrée , vi. den.

T

Terebentine par barrique , cinq sous d'entrée , v. sous.
 Terebentine par quintal , un sou d'entrée , 1. sou.
 Tafetas , Camelot de Soye , Sayes de Soye par picce , vingt sous d'en-
 trée , 1. liv.
 Tapisserie de Filetin par charge , dix sous d'entrée , x. sous.
 Tapisseries de Flandres & autres fines par charge , vingt sous d'en-
 trée , 1. liv.
 Tabac par quintal , cinq sous d'entrée , v. sous.
 Tartas par quintal , six deniers d'entrée , vi. den.
 Toile de pais , comme Xaintonge , Agenois , Negropelisse , & toutes au-
 tres toiles grosses par charge , dix sous d'entrée , & les grandes Pa-
 ques qui sont portées , tant par eau , que par charrete , payeront
 d'entrée à l'équipollent , x. sous.
 Terre d'Ombre par quintal , un sou d'entrée , 1. sou.
 Tounine par barrique ou barriquot , deux sous six deniers d'entrée ,
 11. sous vi. den.
 Toutes Toiles fines de Paris Roüen , Coustance , Bretagne , Laval , Mey-
 naut , Poitou , par charge , vingt sous d'entrée , 1. liv.
 Tapoires par quintal , deux sous de sortie , 11. sous.

V

Vin & demi-vin par pipe , huit sous d'entrée , viii. sous.
 Vendange par charge , un sou quatre deniers d'entrée , 1. s. iv. den.
 Verre par lien simple , neant d'entrée , & de sortie un sou , 1. sou

Vedelins par douzaine, un sou d'entrée, & autant de sortie, 199. s. four.
 Vedelins par charge, dix sous d'entrée, & autant de sortie, 10. s. four.
 Tous Velours, Satins, Damas, Tafetas, à gros grain & cramoisi, par
 piece, deux livres d'entrée, 11. liv.
 Vitriol par quintal, six deniers d'entrée, 6. den.

B O I S.

Pour cent barres de bois qui seront emportées par les forains, payeront
 d'issuë deux sous, 11. sous.
 Pour chacune piece de nef de moulin ou gabarre, d'issuë vingt sous, 1. liv.
 Pour chacun moindre maceau, d'issuë dix sous, 10. s. four.
 Pour chacun Garrabot neuf, d'issuë deux sous six den. tournois, 11. s. vi. d.
 Bois à bâtir tiré de la Ville & Gardiage par étrangers par eau ou par terre,
 payera d'issuë pour cane de Razal, trois deniers, 3. den.
 Et les habitans de la Ville affirmant par serment le vouloir pour leur pro-
 vision, n'en payeront rien.
 Pour cane de pual, deux deniers, 2. den.
 Pour Chevron, un denier, 1. den.
 Pour cane de File, un denier, 1. den.
 Pour chacun fust de postam de sapin ou d'avet du long, cinq deniers tour-
 nois d'issuë, 5. den.
 Et du court, deux deniers, 2. den.
 Bois de corail ayant un pam de large, pour cane, d'issuë un denier, 1. den.
 Pour mast de Navire, trois deniers tournois, 3. den.
 Bois à chauffer, tant de Sapin, que autre, que le forain emportera, d'issuë
 pour pagelle, un sou, 1. sou.

V

Vin & demi-vin par pipe, huit sous d'entrée, 8. s. four.
 Vendange par charge, un sou quatre deniers d'entrée, 4. s. four.
 Verc par lieu simple, un sou d'entrée, & de sortie un sou, 1. sou.

